REVUE DE PRESSE

Jeudi 13 juillet 2017

Le malaise des travailleurs sociaux

■ Des manifs jusque dans l'hémicycle du Département
■ Ces dernières semaines ont été agitées dans les services sociaux de la Charente
■ C'est la conséquence d'un trop-plein que pointe un audit.

Benoît CAURETTE
b.courette@charentelibre.fr

Le mois dernier, la CGT et des agents exaspérés avaient envahi l'hémicycle du conseil départemental à Angoulême. L'occasion pour eux d'interpeller les élus. Quoique contestant la méthode, le président François Bonneau avait laissé faire. Photo B.C.

À force de les voir porter sans relâche toute la Charente en souffrance sur leurs épaules, on avait fini par les prendre pour des super-héros inébranlables.
Et soudain, des banderoles se sont déployées le long du boulevard Emile-Roux, à Angoulême. Les travailleurs sociaux de la collectivité territoriale ont voté la grève. Pour en arriver à débarquer en nombre, avec leurs chasubles ou juste leur colère, dans le saint des saints. Et dire haut et fort dans l'hémicycle rempli d'élus combien leur profession est fragilisée, exposée. Menacée, peut-être même.

Une absence, «c'est tout de suite un problème»

C'était le 20 juin dernier. Ce sera possiblement encore d'autres fois. D'ici là, les 60 000 Charentais qui passent chaque année dans l'une ou l'autre des neuf maisons départementales des solidarités (MDS) ne peuvent plus l'ignorer: *«La situation se dégrade depuis longtemps*, témoigne Sophia Dupuis, élue CGT et assistante sociale à Mansle. *Il y a plus de dix ans qu'on alerte.»* Plus d'une décennie que l'administration, en réponse, *«a collé des rustines ou joué les pompiers à chaque fois qu'il y avait un souci, mais en causant de nouveaux incendies en prenant des moyens ici pour les remettre là»* ajoute Jean-Marc Thomas, secrétaire de la section CFDT, le syndicat majoritaire au Département. Présenté fin juin, le bilan social de la collectivité pour 2016 est édifiant: les travailleurs sociaux sont presque quatre fois plus sujets que les autres aux agressions d'usagers mécontents. Aux tensions émanant *«d'un public en difficulté qui se tourne souvent vers les MDS parce que tous les autres organismes sociaux se sont désengagés des territoires. Mais qui est particulièrement frustré qu'on ne puisse lui apporter de solution satisfaisante, et qui a des réactions de détresse démesurées»* reconnaît Olivier Grégoire, le directeur général des services du Département. L'exemple le plus édifiant est sans doute l'incident survenu à Confolens voici deux ans, quand une discorde entre usagers s'était terminée par un coup de couteau devant la MDS du territoire.
Impossible de connaître le taux d'absentéisme qui peut résulter de ce climat explosif. Il n'est officiellement pas calculé. Au grand dam de la CGT. *«Je ne pense pas qu'il soit plus élevé qu'ailleurs*, estime Pierre Deforge, directeur général adjoint en charge des solidarités. *Mais ce qu'il y a de certain c'est que quand quelqu'un manque, ça pose tout de suite problème.»* Surtout depuis que la nouvelle majorité a fait passer à un mois le délai de carence avant remplacement. En revanche, le bilan social montre que les accidents du travail sont quasi deux fois plus fréquents dans les MDS qu'au Département en général. Il révèle aussi que les travailleurs sociaux sont trois fois moins placés en arrêt maladie. Parce qu'il faut tenir à tout prix?

Une charge de travail jugée trop forte

En début d'année dernière, le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) a confié un audit sur les risques psychosociaux au cabinet indépendant Axia Développement moyennant 19 800 €, accompagnement sur neuf mois compris. Un état des lieux peu ébruité dont nous n'avons pu que nous procurer des extraits. En reconstituant le puzzle, on parvient tout de même à l'essentiel. Et à un premier constat: les agents des MDS se sont impliqués dans la consultation, étendue aux assistants familiaux. *«La majorité des 237 réponses obtenues émanent d'eux»* dit Olivier Grégoire. Or ils sont en tout 250. Sept travailleurs sociaux sur dix jugent la charge de travail trop forte, pointent des sous-effectifs à l'accueil, des missions très chronophages... Et beaucoup de déplacements fatigants. *«Certains passent carrément le tiers de leur temps sur la route»* éclaire Jean-Marc Thomas. Ceux-là font partie des personnels les plus en tension, avec ceux qui comptent plus de dix ans d'ancienneté ou sont les plus mal payés. 61% des sondés estiment pâtir d'une faible reconnaissance. Près de la moitié se sentent peu soutenus par leur hiérarchie et/ou par leurs collègues. Notamment en cas d'agression.
À l'issue de l'audit, le Département a demandé aux salariés de classer par ordre de priorité les 39 préconisations qu'ils souhaitaient voir appliquer crescendo d'ici à 2019.
Neuf agents sur dix réclament des remplacements plus rapides et, huit sur dix, que les MDS puissent se recentrer sur leurs missions véritables au plus vite.
Mais les premières applications concrètes tardent. *«À un moment, on a eu le sentiment que ça patinait, d'où les appels à la grève de ces dernières semaines»* remet en perspective Jean-Marc Thomas.
Le rapport de force a poussé le Département à lancer ces jours-ci des recrutements pour une brigade mobile de cinq remplaçants.
Et à envisager très sérieusement de favoriser la dématérialisation (par visioconférence) de certains services sociaux «partenaires» (Caf, MSA, etc.) dans les mairies. Une personne doit enfin prendre ses fonctions en septembre pour animer à temps plein le groupe de pilotage jusqu'en juin 2018.
Et surtout, espèrent les syndicats, hâter l'action tant attendue.

Le chiffre

52%

C'est le taux de tension au travail dans les MDS en Charente: deux fois plus que la moyenne nationale (23%).

Les agents les plus agressés par les usagers

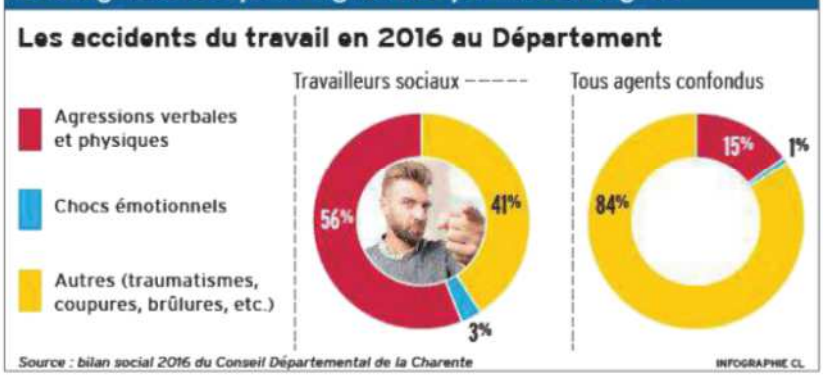

A quoi sert la maison des solidarités ?

Réparties dans les bassins de vie Charentais, les neuf maisons départementales des solidarités regroupent sous un même toit tout ce qui a trait à la protection maternelle et infantile, la santé et la prévention, ou encore l'insertion. C'est une sorte de guichet unique ouvert gratuitement à tous les Charentais sans condition de ressources, avec une très large panoplie de services: prestations, consultations, visites médicales, vaccinations, soutien aux parents... D'ici au mois d'octobre, les zones d'intervention des MDS doivent être revues en territoires d'actions sociales. Leurs préconfigurations ont suscité quelques inquiétudes de fermetures, aujourd'hui levées.
Le Département veut à la fois coller avec les nouvelles CDC mais aussi en profiter pour repenser la répartition des tâches: d'une MDS à l'autre, d'un domaine à l'autre, les volumes des dossiers varient sensiblement. Mais aucune n'a le temps de s'ennuyer.

Le Département veut se réorganiser

Demain, les agents du conseil départemental évalueront leurs chefs de service. C'est l'une des très sérieuses propositions du plan d'administration départemental que les 1625 collaborateurs de la collectivité territoriale viennent de découvrir. Le «PAD», décliné dans un beau livret de 42 pages façonné par un imprimeur, c'est le bébé d'Olivier Grégoire, le directeur général des services de l'administration. Et le regarder comme une bête curieuse vexe presque le papa. Parce qu'il a travaillé d'arrache-pied - avec d'autres - à ces *«vingt-trois actions opérationnelles»* classées en *«cinq axes majeurs»*. En fait, cette *«approche collective, transversale»* qui se veut *«équitable»* ambitionne tout à la fois d'améliorer la lisibilité des actions départementales, renforcer sa proximité en territoire mais aussi et peut-être surtout revoir en profondeur l'organisation interne de cette grosse machine. Bien au-delà des maisons départementales de la solidarité. C'est en tout cas d'abord ce qu'en attendent la majorité des collaborateurs qui ont donné leur avis sur le sujet. Six sondés sur dix voient dans ce PAD *«une opportunité de réinterroger les modes de fonctionnement et les processus de travail»* à tous les échelons hiérarchiques. Globalement, le dossier ne semble toutefois intéresser véritablement que quatre agents sur dix tout juste, à en juger par le taux de retour du questionnaire, certes loin d'être catastrophique. Des mesures pour entre autres repenser l'organigramme sont en tout cas dans les tuyaux. Dans les grandes lignes, il s'agit pour Olivier Grégoire de *«rendre plus lisibles les missions de chacun, rattacher certains agents à des directions plus cohérentes avec leur activité...»*
Mais déjà cet aspect du PAD est jugé *«peu clair»* par les organisations syndicales CFDT et CGT qui ont demandé à la direction de préciser *«les moyens et les méthodes de travail»*.
Autant dire qu'il reste du boulot.
La collectivité a prévu de s'en donner le temps (la plupart des mesures sont concrètement envisagées pour l'année prochaine au plus tôt) mais il apparaît qu'il faudra bien plus que de beaux principes - résumés en des termes plutôt technocratiques - dans un petit livre mauve pour susciter compréhension et adhésion générale.

Saintes-Royan, le TER disparu

En Charente-Maritime, ce sont les horaires d'été du TER qui font grincer des dents les usagers du train et notamment les habitués du TER Saintes - Royan. Ils ont placardé des «avis de recherche» pour dire leur désagrément à voir disparaître certaines dessertes utiles.
Alexandre qui vit à Saintes et travaille à Royan, raconte dans une lettre ouverte : *« il y a quelques années, j'avais le choix entre 3 trains le matin et 3 le soir... Aujourd'hui, seulement un le matin et un le soir et depuis le 2 juillet.... Ceux qui finissent plus tard n'ont plus de train».*

Les nouveaux horaires de TER prolongent de plusieurs heures sa journée hors de chez lui.

■ Le tournoi de tennis vétérans du club de Cognac se poursuit jusqu'à ce samedi sur les courts de Saint-Brice ■ Des joueurs du monde entier sont présents.

Les papys font du tennis

Geoffrey CLEMENÇON
g.clemencon@charentelibre.fr

Le Cognac tennis club compte 380 licenciés. Certains font partie des 110 inscrits du tournoi. Douze pays sont représentés. Photos G. C.

«*Bien joué Michel, sacré point!*» «*Oui, mais qu'est-ce que j'ai mal aux reins!*» Depuis samedi dernier, le 28e tournoi international «seniors +» organisé par le Cognac tennis club se déroule sur les quatre courts en terre battue de Saint-Brice. Il se termine ce samedi.
Parmi les 110 inscrits âgés de 50 à 89 ans, des Français bien sûr, mais aussi des Australiens, des Mexicains, des Anglais ou encore des Sud-Africains. Beaucoup d'habitués et seulement «*20 à 30% de renouvellement par an*», annonce Christian Bietry, vice-président du club.

20.000 euros de budget

«*Cette épreuve sportive fait partie des quinze tournois de l'International tennis fédération en France. Et elle est très bien cotée, puisqu'elle a obtenu le grade 2. Il y a cinq tournois au total*», raconte Philippe Gros, juge arbitre international.
Plus le grade est élevé, plus le niveau des joueurs l'est aussi.
Pour juger de l'importance de ce tournoi international de vétérans, le seul en Charente, il suffit de voir les moyens mis en place: un juge arbitre international payé 1.500 euros pour organiser et gérer la trentaine de tableaux des participants, des sportifs qui campent avec leur tente ou leur camping-car aux abords du complexe local et même une masseuse kinésithérapeute pour les sportifs.
«*Des joueurs effectuent un circuit dans l'Hexagone et enchaînent les tournois. D'où l'intérêt de voyager en camping-car pour éviter de payer l'hôtel*» précise le président du club, Marc Cordier.
Pour le club de tennis de Cognac, ce tournoi a tout de même un coût de 20.000 euros. L'inscription est d'une cinquantaine d'euros.
Des prix sont remis aux finalistes et demi-finalistes pour une valeur totale de 5.000 euros. «*Mais certains viennent surtout chercher des points. Des vétérans enchaînent les tournois pour être le mieux classé possible*», explique Philippe Gros.
Le tournoi de Cognac sert «*de préparation*» avant celui de Bordeaux qui a lieu du 17 au 25 juillet et qui possède le grade A. Le rang le plus élevé et le seul en France.

Alice Lazzarotti, 89 ans

“ Le tennis est une drogue!

Alice Lazzarotti, 89 ans, est fidèle au poste depuis la première édition du tournoi: «*J'ai mes petites habitudes. Je loge au Valois depuis deux ans. Je viens chaque année car j'adore l'ambiance. Je suis la seule à bénéficier d'un ramasseur de balles lors des matches.*»
Des déplacements qui nécessitent un budget, mais pas question de parler gros sous avec Alice Lazzarotti, qui répond avec un grand sourire: «*Je veux juste me faire plaisir. Le tennis est une drogue!*»

Le couple Shipley, Néo-Zélandais

“ 450 à 500 euros la semaine

Ils viennent de Okoriore, en Nouvelle-Zélande. Sylvia et Derik Shipley, avec leur camping-car, participent pour la deuxième fois au tournoi. «*Sylvia joue, je suis le pilote du bus magique!*» La Baule, Cognac ou encore Bordeaux, Derik ne se sépare jamais de ses cartes Michelin pour ces trajets et ces séjours qui ont un coût: «*450 à 500 euros la semaine.*»
Leur récompense? Sylvia a remporté le tournoi de double, l'an dernier à Cognac.

Edward Oakenfull, Anglais

“ Je chasse les tournois

Edward Oakenfull, 50 ans, est anglais et participe pour la première fois au tournoi de Cognac. «*Je joue sur 22 tournois par an. Je suis 68e mondial dans ma catégorie et j'étais capitaine de l'équipe d'Angleterre.*» Cet amateur de vin sera au tournoi de Bordeaux la semaine prochaine: «*La compétition de Bordeaux devrait être avant Cognac. En France, on boit le vin rouge avant le cognac*», déclare-t-il dans un grand sourire.

Base aérienne

Un drone s'envolera de Cognac vers le défilé du 14 Juillet à Paris

Un drone de surveillance Reaper va survoler pour la première fois le défilé du 14 Juillet sur l'avenue des Champs-Élysées à Paris. Cet aéronef, le dernier livré par l'entreprise californienne General Atomics à l'armée française, s'envolera de la base de Cognac-Châteaubernard où il est basé depuis quelques semaines, pour effectuer un vol de 2h30 vers l'avenue des Champs-Élysées où il pourra scruter en toute discrétion Donald Trump, le président américain et les GIs qui défileront aux côtés des troupes françaises cette année. En mission de surveillance, le drone complétera un dispositif impressionnant de 11.000 policiers et gendarmes. C'est également depuis la BA 709 qu'il sera piloté par un équipage de quatre personnes.

Ce drone MALE (moyenne altitude longue endurance) a survolé l'espace aérien français le 4 juillet pour son vol inaugural. *«Cette grande première a permis de démontrer que le drone pouvait parfaitement s'intégrer dans le trafic aérien»*, avait précisé le lieutenant-colonel Tanguy Benzaquen, chef de l'escadron 1/33 Belfort en charge des drones à Cognac.

Le Reaper peut rester jusqu'à 19 heures statique dans le ciel à enregistrer des images en direct grâce à son capteur optique. Dévolu au seul renseignement pour le moment, ce drone sera armé pour intervenir sur des zones de conflit.

Le drone Reaper (ici à droite), va effectuer un vol de 2h30 depuis la base aérienne de Cognac. Photo DGA

Transport urbain: Grand Cognac s'allie à GrandAngoulême

L'agglo envisage la possibilité de faire appel à la STGA pour son réseau de bus. C'est GrandAngoulême qui lui tend la perche.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Les plus courageux sont arrivés dès 17 heures pour une présentation du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Ils ne sont repartis du Castel, à Châteaubernard, que quatre heures plus tard. Avec 46 points à l'ordre du jour, le dernier conseil d'agglomération de Grand Cognac avant les vacances a traîné en longueur. Et ce sont plus les informations que les délibérations elles-mêmes qui ont fait parler les élus.

À commencer par l'harmonisation des compétences, qui devra être actée d'ici la fin de l'année.

Concrètement, il va falloir répondre à plusieurs questions. Par exemple: est-ce que l'agglo va prendre en charge les écoles, comme le faisait Jarnac? Quid encore des crèches, des centres de loisirs, des églises, de la lecture publique… qui étaient jusque-là traités différemment selon les territoires. Pour avancer dans sa réflexion, l'agglo va faire appel à un consultant extérieur.

Il rencontrera les maires des 58 communes pour prendre leur avis. *«C'est un vrai sujet de débat. Nous devons arriver à quelque chose de consensuel en fin d'année, en tenant compte des intérêts des territoires et des habitants»*, estime le président Michel Gourinchas.

Bernard Mauzé, le maire de Gensac, déplore que le calendrier soit si contraint. *«Finalement fin octobre, on sera obligé de dire oui. Je n'appelle pas ça un débat»*, dit-il, regrettant que les choses ne soient pas plus *«encadrées»*: *«Il faudrait pouvoir travailler sur les sujets de manière plus construite»*.

Au contraire, *«On donne carte blanche. Il faut partir libre»*, répond Jérôme Sourisseau.

«Un bon signe»

Autre information délivrée hier soir par le président: Grand Cognac va travailler avec GrandAngoulême dans le cadre du dossier des transports urbains. L'agglo doit choisir avant la fin de l'année un opérateur pour assurer la continuité du service de transport, la délégation de service public (DSP) attribuée à Transdev arrivant à son terme. Selon les études réalisées, *«la régie ne peut pas être compétitive à l'échelle de Grand Cognac»*.

Mais GrandAngoulême vient de solliciter les élus cognaçais pour profiter des services de la Société de transport du GrandAngoulême (STGA) au travers d'une société publique locale.

«Grand Cognac s'est déclarée intéressée», indique Michel Gourinchas, qui précise que les offres des opérateurs dans le cadre de la DSP doivent encore être étudiées. Mais si la STGA s'avère plus intéressante, c'est elle qui pourrait exploiter le réseau de bus urbain et *«répondre à des besoins non satisfaits»*. *«Un bon signe envoyé. On montre que les élus sont capables de voir plus loin que leur territoire»*, juge Pierre-Yves Briand.

Taxe de séjour. Au 1er janvier 2018, elle sera appliquée sur l'ensemble du territoire: de 0,20 euro par nuitée dans les terrains de camping classés une ou deux étoiles, ainsi que dans les ports de plaisance. Jusqu'à 3 euros la nuitée dans les hôtels cinq étoiles.

Les Français mangent mal et se sédentarisent

Dans sa dernière étude, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation observe de mauvaises habitudes chez les Français et des pratiques «potentiellement à risque».

De plus en plus de nourriture industrielle (pizzas, plats préparés...) et de compléments alimentaires, encore trop de sel, toujours pas assez de fruits et légumes: les Français, trop sédentaires, devraient améliorer certaines de leurs habitudes, a souligné hier l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses) dans sa 3e étude «INCA 3».

L'agence observe aussi des pratiques *«potentiellement à risque»*: consommation croissante de denrées animales crues (poisson, viande de bœuf...), températures trop élevées dans certains réfrigérateurs (supérieures à 6 degrés Celsius) favorisant la prolifération des germes, dates limites de consommation (DLC) plus fréquemment dépassées. *«1% de la population a consommé du jambon, du saumon fumé et de la viande pré-emballés et des plats cuisinés sept jours ou plus après la DLC»*, remarque ainsi Jean-Luc Volatier de l'Anses.

Pour actualiser la photographie des assiettes et des modes de vie, cette grande étude a mobilisé près de 200 enquêteurs en métropole entre 2014 et 2015 avec la participation d'un échantillon représentatif de plus de 5.800 personnes.

Les générations les plus jeunes consomment quatre fois moins de fruits et de légumes que leurs grands-parents. Photo archives AFP

Les apports en sel estimés à 9 grammes par jour (g/j) chez les hommes et à 7 g/j chez les femmes, restent supérieurs à l'objectif du Programme national nutrition santé (8 g/j pour les hommes et 6,5 g/j pour les femmes). Principalement en cause: pains, sandwichs, pizzas, condiments et sauces, soupes et les charcuteries...

Les générations les plus jeunes consomment en outre quatre fois moins de fruits et de légumes que leurs grands-parents, vient de déplorer de son côté le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) dans une étude distincte. Un quart des adultes seulement suivent la recommandation de consommer cinq fruits et légumes par jour, note-t-il. Les quantités de fibres absorbées par les adultes (20 g/j) demeurent trop faibles par rapport aux recommandations (30 g/j).

Le nombre de consommateurs de compléments alimentaires (vitamines, minéraux, plantes) a en revanche fortement augmenté, aussi bien chez les enfants (de 12% à 19%) que chez les adultes (de 20% à 29%) entre 2006-2007 (INCA 2) et 2014-2015 (INCA 3). Les mauvaises habitudes alimentaires se conjuguent avec une situation *«toujours préoccupante»* en matière de surpoids et d'obésité, d'activité physique et de sédentarité.

Plus de 80% des adultes sont sédentaires

En 2014-2015, 13% des enfants et adolescents (jusqu'à 17 ans) et 34% des adultes de 18 à 79 ans sont en surpoids, 4% et 17 % respectivement sont obèses. L'agence sanitaire relève un pourcentage *«alarmant»* de sédentaires: la moitié des 11 à 14 ans, deux-tiers des adolescents de 15 à 17 ans et plus de 80% des adultes de 18 à 79 ans sont concernés. En sept ans, le temps quotidien passé devant un écran pour les loisirs a augmenté de 20 minutes en moyenne chez les enfants et de 1h20 chez les adultes, passant respectivement de 2h45 à 3h05 et de 3h30 à 4h50 par jour en moyenne.

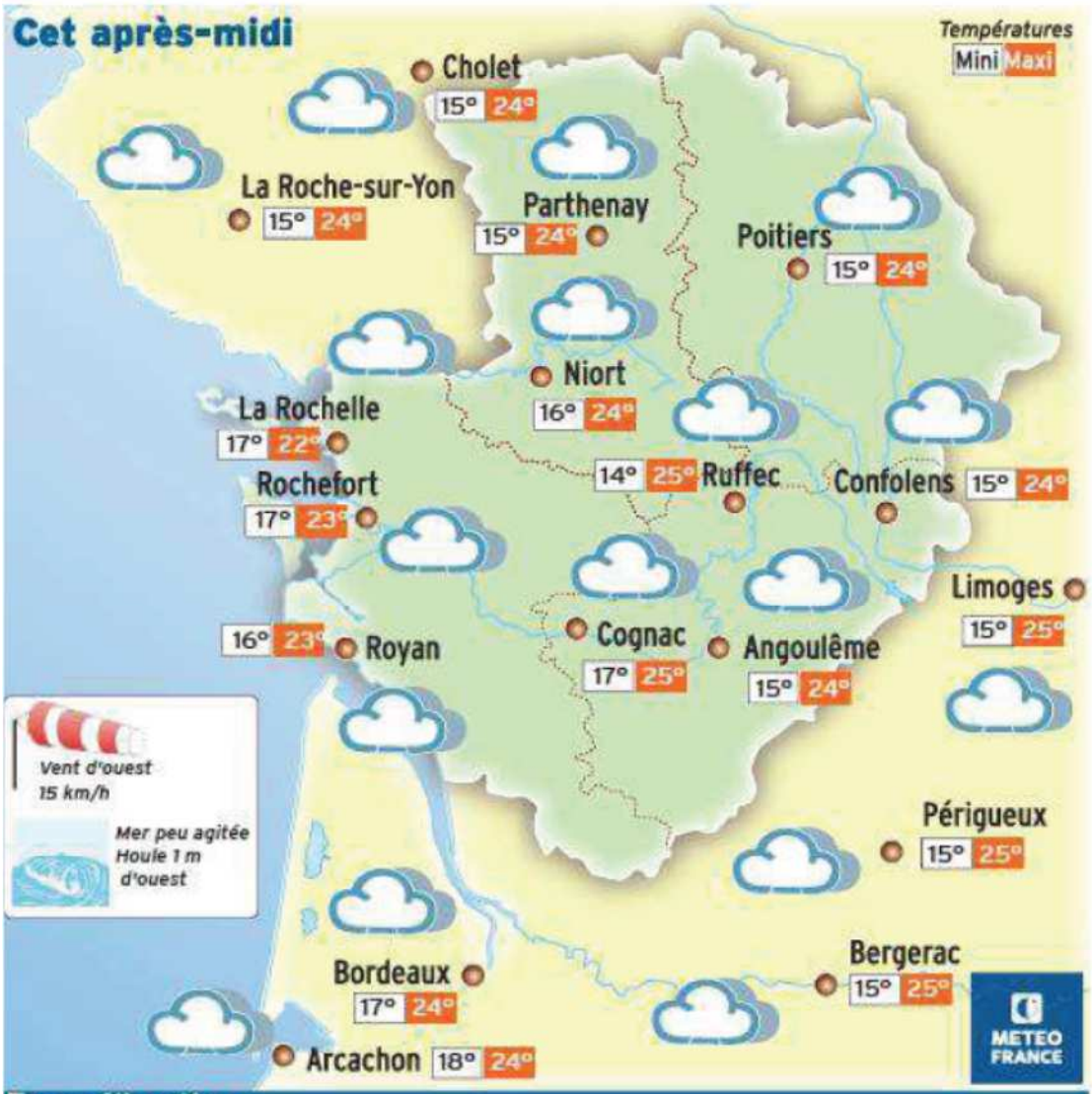

En amélioration.

Les nuages sont encore bien présents en matinée, mais une amélioration se dessine l'après-midi avec des éclaircies qui finissent par percer.

	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
Vendredi	16° 23°	16° 26°	15° 26°	15° 26°
Samedi	15° 27°	15° 29°	13° 28°	13° 28°
Dimanche	17° 31°	17° 33°	16° 32°	15° 31°
Lundi	19° 32°	19° 34°	18° 34°	17° 33°
Mardi	20° 34°	21° 36°	19° 36°	19° 35°
Mercredi	21° 30°	22° 33°	20° 33°	20° 33°

« La fibre partout sans l'aide de l'État »

HAUT DÉBIT DG de SFR, Michel Paulin annonce que l'opérateur est prêt à déployer la fibre partout en France sans argent public

« Sud Ouest » Votre annonce portant sur votre capacité à « fibrer » la France sans aide de l'État, c'est sérieux ?

Michel Paulin On ne peut plus sérieux. Nous avons entendu l'appel du gouvernement qui a été notifié le 7 juillet et qui demande aux opérateurs de faire des propositions sans tabou pour accélérer le déploiement du très haut débit en France. La nôtre, c'est le déploiement de la fibre à notre charge, sans argent public. Nous allons faire économiser entre 8 et 15 milliards d'euros à l'État. Je regrette les sarcasmes qui ont accompagné cette annonce, mais je le répète, on peut le faire sur nos fonds propres. Nous « fibrerons » 80 % du territoire en 2022 et l'intégralité d'ici à 2025.

Pourquoi cette prise de position et ce refus des subventions ?

Nous avons été l'opérateur qui a raccordé le plus grand nombre de logements via les différents réseaux d'initiatives publiques que nous gérons. Ce modèle a vécu. À l'heure où le gouvernement doit faire des économies, les subventions sont souvent une source d'enrichissement de fonds d'infrastructures, basés dans des paradis fiscaux, qui revendent leurs participations en faisant des profits sur le dos de l'État, tout en affaiblissant les vrais opérateurs télécoms.

Mais quelle sera la contrepartie ?

Nous souhaitons une évolution du cadre réglementaire. N'utilisons plus l'argent public, mais en contrepartie, les contraintes actuelles doivent être remplacées par plus de liberté. Nous demandons une renégociation des attributions, par l'État, des agglomérations de taille moyenne. Nous demandons également la possibilité de pouvoir directement discuter avec les collectivités pour les couvrir en très haut débit. Nous devons gagner du temps, c'est le seul moyen de tenir les objectifs de l'État.

Michel Paulin, directeur général d'Altice-SFR : « Grâce à SFR, l'État pourrait économiser entre 8 et 15 milliards d'euros. » PH. DR

« En contrepartie, les contraintes actuelles doivent être remplacées par plus de liberté »

Vu votre endettement, en avez-vous les moyens ?

Notre endettement n'est pas le problème. Nous réalisons près de 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires, nous générons des flux de trésorerie, nous pouvons investir et financer notre avenir. Si nous ne le faisons pas, nous devrons payer pour utiliser des infrastructures de tiers. Actuellement, cela nous coûte 1 milliard par an. En devenant propriétaire de nos infrastructures, qui pourront accueillir d'autres opérateurs, nous allons vers un modèle économique beaucoup plus intéressant pour nous.

Pourquoi vous apprêtez-vous à abandonner la marque SFR ?

Nous sommes persuadés que seule l'échelle mondiale permettra aux opérateurs de continuer d'avancer, de se développer et d'investir, nous allons abandonner la marque SFR pour celle d'Altice. Une marque au rayonnement mondial qui va nous permettre d'aborder des marchés très au-delà de l'Hexagone.

Recueilli par Pascal Rabiller

Il y a cinquante ans naissait l'ANPE

L'agence pour l'emploi a été créée par ordonnance en 1967. Le taux de chômage était de 2 %. Il a fallu attendre 2008 pour qu'elle fusionne avec l'Unédic et donne naissance à Pôle emploi

Cette photo de 1994 montre une borne automatique pour la recherche d'emploi à l'ANPE. PHOTO ARCHIVES CLAUDE PETIT/« SUD OUEST »

PIERRE TILLINAC
p.tillinac@sudouest.fr

La France pouvait se croire heureuse. On écoutait à la radio Enrico Macias chanter « Les Gens du Nord », et ceux qui possédaient un téléviseur découvraient les premières émissions en couleur. Trouver un emploi était encore facile. En 1967, la France comptait moins de 200 000 chômeurs. Avec un demi-siècle de recul, ce chiffre peut encore faire rêver : au mois de mai 2017, la Nouvelle-Aquitaine totalisait à elle seule près de 300 000 chômeurs de catégorie A n'ayant exercé aucune activité au cours du mois écoulé. Plus de 500 000 si on y ajoute les catégories B et C, qui regroupent dans les fichiers de Pôle emploi les demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite.

Pour la France entière, le taux de chômage s'affichait à 2 %, et au sommet de l'État, on se disait convaincu que la barre des 500 000 chômeurs ne serait jamais franchie. Ou alors « ce serait la révolution ». La France était pourtant en train de changer, et dans le ciel des Trente Glorieuses supposé radieux, les nuages pointaient leur nez. La « dégradation du marché du travail », comme on disait déjà à l'époque, faisait partie des hypothèses à prendre en compte pour les années à venir, mais l'emploi n'était pas encore devenu un sujet sensible autour duquel les partis politiques pouvaient s'affronter.

Créée par ordonnance

C'est dans ce contexte que l'Agence nationale pour l'emploi est mise en place au mois de juillet 1967 sous l'impulsion de Jacques Chirac, secrétaire d'État chargé de l'emploi dans le gouvernement Pompidou. L'établissement est créé par ordonnance, une procédure encore assez rare qui avait été utilisée la première fois en 1960 au sujet du maintien de l'ordre en Algérie.

L'ordonnance n° 67-578 du 13 juillet 1967 précise que l'agence « participe à la gestion du service public de l'emploi ». À ce titre, « elle est le correspondant des demandeurs d'emploi pour le placement ». Pour le compte de l'État, elle est chargée de « la prospection des emplois disponibles, du fonctionnement de la bourse nationale de l'emploi, de l'accueil et de l'information des travailleurs, et des opérations préalables aux formations professionnelles ». Enfin, elle participe à « l'établissement des statistiques relatives au marché de l'emploi et procède à la constitution des dossiers d'admission à l'aide publique au bénéfice des demandeurs d'emploi ».

La France sera malgré tout incapable d'enrayer l'explosion du chômage après le choc pétrolier de 1973 : 250 000 demandeurs d'emploi en 1968, 600 000 en 1974. En 1975, le taux de chômage calculé par l'Insee au sens du Bureau international du travail (BIT) atteint le record de 3,6 % pour la France métropolitaine. Il dépasse 4 % en 1977, 5 % en 1980, 6 % l'année suivante, 8 % en 1984. Pour la première fois, il franchit la barre des 10 % en 1993 et atteint son plus haut à 10,4 % en 1994 et 1997.

3 millions de chômeurs en 1992

Le cap du million de chômeurs est dépassé pour la première fois en 1975, alors que Raymond Barre est le Premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing. Les deux hommes assurent que tout est fait pour faire reculer le chômage et que la situation s'améliore. François Mitterrand et Pierre Mauroy tiendront à peu près le même discours en 1982, quand le nombre de chômeurs dépassera les 2 millions. Dix ans plus tard, Pierre Bérégovoy reprendra ces promesses à son compte, mais seule la défaite du PS aux législatives l'empêchera d'annoncer que la France compte plus de 3 millions de chômeurs. Édouard Balladur s'en chargera quelques heures après son arrivée à Matignon.

40 ans de chômage en France

Demandeurs d'emploi au sens du BIT

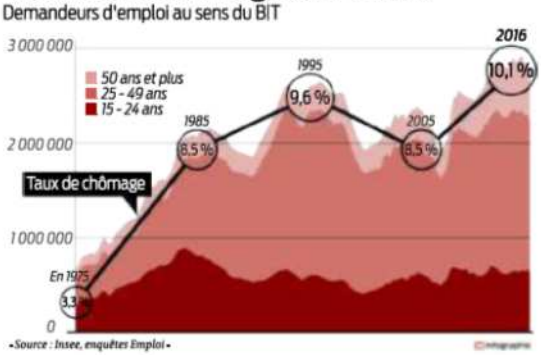

« Source : Insee, enquêtes Emploi »

« Ça va mieux »

Au mois de mai 2017, malgré les « ça va mieux » à répétition de François Hollande et un recul effectif du nombre de demandeurs d'emploi, le pays totalisait encore 3 494 000 chômeurs de catégorie A. 5,5 millions si l'on comptabilise également les demandeurs d'emploi des catégories B et C.

Les spécialistes débattent sans fin pour savoir si oui ou non tout a été essayé contre le chômage. Les mesures appliquées par les gouvernements successifs pour inverser la courbe sont en tout cas nombreuses : elles vont du recours aux préretraites jusqu'aux 35 heures, en passant par la multiplication des emplois aidés, les baisses de charges ou le développement de plans de formation. Sans parler des accusations régulièrement lancées contre des gouvernements suspectés de « trafiquer » les statistiques.

> « Ce qui permet de tenir le coup, ce sont les lettres de remerciements » (Un salarié de Pôle emploi)

Les structures aussi ont évolué. En 2008, l'ANPE et l'Unédic ont fusionné, comme l'avait promis Nicolas Sarkozy pendant la campagne électorale de l'année précédente. L'idée, qui était dans l'air depuis plusieurs années, avait pour ambition de créer un organisme unique chargé d'indemniser les chômeurs et de faciliter la recherche d'emploi.

Initialement baptisée France Emploi, cette nouvelle entité de 45 000 agents, devenue Pôle emploi, devait entre autres accélérer le retour à l'emploi. « Les syndicats y étaient opposés. L'accouchement a été difficile, se souvient un cadre de Pôle emploi. Mais la réforme était indispensable. Chacune de leur côté, l'ANPE et l'Unédic étaient arrivées au bout de ce qu'elles pouvaient faire. »

Ce qui n'a pas changé, en revanche, ce sont les critiques régulièrement adressées à un organisme qui ne parvient pas à mieux rapprocher les demandeurs d'emploi des entreprises. « Nous avons probablement une part de responsabilité, mais ce n'est pas nous qui décidons du taux de croissance, assure un salarié. Au guichet, c'est parfois dur à vivre, mais ce qui permet de tenir le coup, ce sont au contraire les lettres de remerciements que nous recevons, parfois accompagnées de quelques fleurs ou d'un ticket restaurant. Là, on se dit qu'on a vraiment servi à quelque chose. Mais chaque fois qu'un demandeur d'emploi sort de nos fichiers, un autre arrive, et tout est à recommencer. »

11 milliards d'impôts en moins

BUDGET Le gouvernement veut concentrer sur l'année prochaine la moitié des baisses prévues pour le quinquennat. Il parie sur « un effet de souffle »

PIERRE TILLINAC
p.tillinac@sudouest.fr

Suspecté de vouloir remettre à plus tard les baisses d'impôts annoncées pendant la campagne, le gouvernement a décidé de mettre un terme à une semaine d'hésitation en présentant un plan de réduction massive pour 2018. Selon le Premier ministre, les baisses d'impôts de l'année prochaine devraient atteindre près de 11 milliards d'euros.

« Un effort considérable »

La semaine dernière, à l'occasion de son discours de politique générale à l'Assemblée, Édouard Philippe avait assuré que la pression fiscale serait réduite de 1 point de PIB sur l'ensemble du quinquennat, ce qui représentait une somme de l'ordre de 20 milliards d'euros. Les différentes mesures qui devraient finalement être mises en œuvre dès l'année prochaine devraient permettre de réduire la pression fiscale de près de 0,6 point de PIB, soit un montant proche de 11 milliards d'euros.

« C'est un effort considérable, affirme-t-il, qui représente plus de la moitié » des baisses promises pour le quinquennat. Le nouveau plan du gouvernement intègre la première tranche du programme d'exonération de la taxe d'habitation (3 milliards), la réforme de l'ISF (3 milliards également) et la mise en place du prélèvement forfaitaire unique de 30 % sur les revenus de l'épargne, un dispositif également appelé « flat tax » (1,5 milliard). Il s'ajoute à l'application des mesures fiscales prises à la fin du quinquennat précédent, qui seront elles aussi bien mises en œuvre comme programmé.

Le gouvernement espère que cet effort de 11 milliards permettra de « provoquer un effet de souffle fiscal en faveur de l'investissement, de l'emploi et de la croissance », même s'il reste pour l'instant prudent sur les prévisions de croissance pour 2017 et 2018.

Restrictions pour la Défense

Pour financer ces baisses d'impôts sans remettre en cause un objectif de déficit public à 2,7 % en 2018, l'État va devoir réaliser de sérieuses économies, autour de 20 milliards sur l'année prochaine, selon certaines estimations. Pour 2017, il doit déjà économiser 4,5 milliards pour contenir le déficit à 3 %, après le 3,4 % de 2016. Comme les autres, les ministères régaliens vont devoir cotiser.

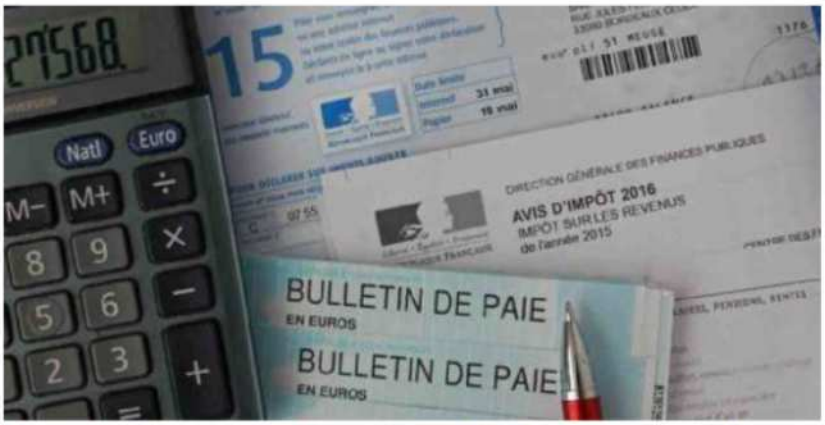

Le nouveau plan du gouvernement intègre la première tranche du programme d'exonération de la taxe d'habitation, la réforme de l'ISF et la mise en place du prélèvement forfaitaire unique de 30 % sur les revenus de l'épargne. PHOTO ARCHIVES « SUD OUEST »

Les mesures prévues pour le ministère de la Défense ont suscité hier de nombreuses critiques à droite et à gauche, alors que le chef de l'État s'était montré très attentif aux armées dans les premiers jours de son quinquennat.

Le budget de ce ministère reste pour l'instant inchangé, mais il doit prendre à sa seule charge en 2017 le surcoût des opérations extérieures. Cette charge était depuis plusieurs années partagée à proportion sur les crédits des ministères. Elle représente pour cette année une somme évaluée à 850 millions d'euros, qui va directement peser sur le budget des Armées.

Pour Jean-Pierre Raffarin (LR), cette décision constitue « une faute ». Michel Sapin (PS) dénonce quant à lui « une erreur ». Marine Le Pen (FN) accuse le gouvernement de « compromettre la sécurité des Français ». Le président du Sénat, Gérard Larcher, en appelle au président de la République en faisant valoir que les coupes annoncées « pourraient compromettre les missions des armées » et remettre en cause l'engagement de porter les ressources de la Défense à 2 % du PIB en 2025.

DIESEL ET TABAC

La hausse de la fiscalité sur le diesel, liée à la politique de convergence avec celle sur l'essence, rapportera 2 milliards d'euros à l'État en 2018. Celle sur le tabac, 500 millions d'euros.

NOUVELLE-AQUITAINE

6 millions d'euros pour le plan santé environnement

Hier, à Angoulême, à l'occasion d'un séminaire de lancement, le plan régional santé environnement 2017-2021 a été signé par le préfet de Région, Pierre Dartout, le directeur de l'Agence régionale de santé, Michel Laforcade, et Françoise Jeanson, conseillère régionale déléguée à la santé. Un plan « opérationnel » estimé à 6 millions d'euros, soit 1,2 million par an. Dans les priorités affichées, l'action sur les pesticides, qui passera par une amélioration de la recherche, notamment sur les perturbateurs endocriniens, et « une stratégie de réduction des expositions ». La qualité de l'eau, la protection des femmes enceintes, des jeunes enfants et des jeunes concentrent les actions et mesures bientôt consultables sur le site www.nouvelle-aquitaine.prse.fr

Le commandant Benoît Cayrel tire sa révérence

GENDARMERIE

Le chef de l'escadron départemental de sécurité routière quitte la Charente

Ne dites pas au commandant Benoît Cayrel qu'il part à la retraite : « Non, je fais valoir mes droits à la pension », sourit le chef de l'Escadron départemental de sécurité routière (EDSR). Après trente-huit ans dans la gendarmerie intégralement passés au service de la sécurité routière, ce Lotois d'origine quittera ses fonctions le 1er août prochain. Passé par l'école de gendarmerie de Châtellerault, le militaire a effectué sa formation motocycliste à Fontainebleau.

Puis, il a officié au sein des brigades motorisées de Saumur, Rodez, Gourdon, Muret avant de diriger l'EDSR de l'Ariège entre 2010 et 2014, puis celui de la Charente, depuis le 1er août 2014. S'ajoutent des opérations extérieures au Rwanda et en ex-Yougoslavie. Ce qu'il a apprécié dans ses missions de sécurité routière ? « L'intéractivité et la réactivité. On voit l'infraction, on la constate et on la relève. On est dans l'instantané et on a un rôle à la fois répressif et pédagogique. »

Le commandant Benoît Cayrel a travaillé trente-huit ans dans la gendarmerie. PHOTO A.B.

Lui, insiste sur cette dernière notion. « On a fait beaucoup de prévention dans les entreprises, les administrations, les écoles. »

Pédagogie encore et toujours

Et pour lui, la baisse de la mortalité sur la route passera encore et toujours « par l'éducation », constatant que la plupart des accidents sont issus « de causes humaines. Très peu sont à cause des infrastructures. On dit qu'il y a des virages dangereux, mais ce n'est pas la faute des virages, mais la façon dont on les prend. Et on n'a jamais vu un arbre traverser la route. » Au cours de sa carrière, le commandant a tout de même vu la mortalité diminuer significativement. « En Charente, en 1974, il y a eu 150 morts sur les routes et 13 en 2016 », illustre-t-il.

À son arrivée il y a trois ans, Benoît Cayrel avait ciblé la RN 10 et la RN 141 comme des axes particulièrement accidentogènes. « Du coup, on a saturé le réseau de motocyclistes », indique t-il. De quoi limiter le nombre d'accidents sur ces routes. « Mais l'accidentologie s'est déplacée sur les petites routes », observe-t-il.

Du haut de sa grande expérience, il note par ailleurs toujours autant d'alcoolémie au volant, une remontée de la vitesse ces derniers mois et une recrudescence des infractions liées aux stupéfiants. Lesquels ont triplé depuis 2009. Aujourd'hui, il estime que « l'action menée par la gendarmerie est satisfaisante. « Et je remercie les services de l'État qui nous ont aidés dans notre action au quotidien. » Et le commandant de résumer sa riche carrière : « Gendarme parce que c'est mon métier, motocycliste car c'est mon plaisir et commandant parce que c'était ma fonction. »

Antoine Beneytou

« La nature donne toujours du beau »

SAINT-BRICE Maïté Milliéraux et Marc Pouyet organisent un stage de land-art, de vendredi à dimanche

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

Pour Maïté Milliéroux, il faut peu de chose pour créer du land-art... juste un peu de talent. A. LACAUD

Dans le landerneau cognaçais, le nom de son fils David Selor est peut-être plus connu que le sien. Le jeune homme s'est fait connaître par ses graffs que l'on peut voir à Cognac et reconnaissables par son personnage récurent « Mimile ». Mais Maïté Milliéroux est, elle aussi, une artiste plasticienne. Sa spécialité, c'est le land-art et plus précisément les mandalas (création en cercle) Cette technique qui consiste à créer des œuvres dans la nature en se servant, notamment, de la matière première que celle-ci peut offrir. « Je me suis mise au land-art depuis huit ans, après une rencontre avec Marc Pouyet », indique-t-elle. Un plasticien, domicilié en Creuse, à multiples facettes (illustrateur, par exemple, de livres pour enfants), qui a contribué à faire mieux connaître le land-art en y consacrant plusieurs ouvrages.

Une révélation

Une rencontre qui ne doit pas grand-chose au hasard, si on y réfléchit bien. « J'ai toujours été une passionnée de nature. Je faisais des récoltes, des créations avec des fleurs séchées, des cadres avec des pétales ou des herbes. Le land-art m'a tout de suite emballé et je me suis mise à en faire. », explique Maïté Milliéroux

L'une de ses premières réalisations a servi de logo à l'association qu'elle avait créé après avoir suivi une formation de communication relationnelle. « J'avais demandé à Marc de créer quelque chose pour cela et j'en ai fait une de mon côté. Au final, il m'a dit que ce que j'avais réalisé était aussi réussi », se souvient-elle. Encouragée, elle a poursuivi ses installations, « comme le land-art est, par définition, éphémère, j'ai fait des photos pour garder des traces, puis j'ai créé un blog ». Un blog qui, rapidement, a suscité de l'intérêt, « au bout d'un mois, on me demandait d'intervenir dans une école. Je me suis alors inscrite à la Maison des artistes ».

Et c'est comme cela que sa carrière de « land-artiste » a démarré. « Je suis, entre autres, déjà intervenue trois fois aux Sarabandes. Là, fin juillet, je vais participer à un festival en Baie de Somme. Souvent, on nous invite tous les deux Marc et moi. Et puis, nous organisons trois stages par an, partout en France (lire par ailleurs). »

Communion avec la nature

Le land-art l'a conquise, c'est un fait indéniable : « La première fois, c'est comme si quelque chose avait résonné en moi, du domaine de l'enfance », confie-t-elle. Séduite, on l'a dit, le contact avec la nature et le côté éphémère de l'œuvre, « ce côté éphémère me plaît bien. C'est un lien avec la vie qui est plus ou moins éphémère aussi. Quand je réalise une installation en bord de mer, j'aime bien voir la marée qui vient tout reprendre ».

Côté inspiration, les options sont diverses, « soit je pars avec mon sac à dos et je me laisse inspiré par le moment présent, une jolie couleur de fleur, d'une feuille ou par l'endroit qui servira de décor. Ou alors quand je sais que je dois faire un mandala, j'organise une récolte en amont. Mais, je préfère laisser parler l'inspiration du moment quand on ne sait pas ce que sera le résultat. De toute façon, on est rarement déçu avec la nature, elle donne toujours du beau ».

D'autant que Maïté Milliéroux, tout comme Marc Pouyet, se sert exclusivement d'éléments naturels, « cela amène à être plus attentifs aux détails et à découvrir plus de choses dans la nature ». Alors que d'autres peuvent utiliser d'autres éléments comme le plastique. De même, les deux artistes ont su mettre le land-art à la portée de tous (1), « là aussi, les gens ont souvent l'image d'œuvres monumentales, comme c'était à l'origine dans les années 70, quand les artistes ont voulu sortir des musées. Mais le land-art, cela peut être aussi tout simple ». À condition, tout de même, d'avoir un certain sens de la composition artistique. Ce dont ne manque pas Maïté Milliéroux.

(1) Ils ont écrit un livre en commun : « Envie de mandalas nature » (Éditons Plume de carotte).

LE STAGE

Maïté Milliéroux et Marc Pouyet organisent donc un stage de land-art, vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 juillet. Tarif : 150 €. On peut encore s'inscrire aujourd'hui en téléphonant au 06 22 31 31 28 (email : landart-maite@orange.fr) ou au 05 55 67 80 04 (email : pouyet.marc@wanadoo.fr). Le rendez-vous est prévu à Saint-Brice, 5 impasse des Tuileries.

Transcom pourrait rouler avec la STGA

GRAND-COGNAC L'option d'une alliance avec l'Agglo de Grand-Angoulême est envisagée pour le marché des transports publics

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

Quel régime adopter pour Transcom, le réseau de transports publics de Grand-Cognac ? Le sujet ne cesse de rebondir. La Communauté d'agglomération avait choisi d'étudier « sans a priori » deux possibilités : une délégation de service public à une société privé, comme c'est aujourd'hui le cas avec Transdev ; ou un passage en régie publique.

La commission concernée se réunit aujourd'hui pour étudier les offres. Lors du conseil communautaire, hier soir, le président Michel

Gourinchas a indiqué que « la régie ne pourrait pas être compétitive à l'échelle de Grand-Cognac ». Mais un nouveau paramètre pourrait bousculer la donne. « Actuellement, Grand-Angoulême exploite son réseau via la STGA. Elle va la transformer en société publique locale (SPL). Une SPL ne peut exister que si elle réunit deux collectivités. Au regard des enjeux communs, Grand-Angoulême nous a proposé d'y participer. »

Le chantier des compétences

Grand-Cognac a donné son accord. Il s'agit désormais de définir sur quels champs les deux Agglos coopèrent : le réseau de bus urbain, le transport à la demande, d'autres services pour le territoire ? Rien n'est décidé. « Au-delà de l'intérêt financier et économique, on peut souligner l'intérêt politique, montrer que les élus peuvent voir plus loin dans l'intérêt du public. La STGA a prouvé son bon mode de gestion », observe Pierre-Yves Briand, le maire de Châteaubernard. « Il y a besoin de lancer des passerelles », abonde Michel Gourinchas. La discussion est ouverte.

Le conseil a abordé deux autres chantiers, titanesques. Le lancement de l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal, à l'échéance 2023. Et le tri dans les compétences communautaires, qui doit aboutir dès le 14 décembre.

Le calendrier est serré. Un consultant va rencontrer en tête à tête les 58 maires et leur équipe respective d'ici octobre. Il en tirera des scénarios qui seront soumis à la conférence des maires dans la deuxième quinzaine d'octobre. Le choix retenu sera soumis à un avis consultatif des communes avant le vote du 14 décembre. « Serait-il possible d'avoir une note expliquant les enjeux pour que la consultation des maires soit efficace ? », interpelle Bernard Mauzé, maire de Gensac-la-Pallue. Non, l'Agglo préfère donner « carte blanche » aux élus dans leurs discussions.

Bernard Mauzé craint que cela ne permette pas de faire émerger un consensus, et que les décisions s'imposent à tous en bout de course.

Grand-Cognac apprécie la « bonne gestion » de la STGA. A.LACAUD

Football : l'UACF a vendu La Belle Allée à Grand-Cognac

C'est une page de l'histoire du football cognaçais qui se tourne définitivement. Mardi, l'UACF a vendu le site du stade de La Belle Allée (13 000 m²) à l'Agglomération, pour une somme de 262 000 € ; le président Gérard Seguin et Michel Gourinchas pour Grand-Cognac ont apposé leur parafe en bas de la feuille validant cet accord. Un accord déjà acté en janvier dernier après que les deux parties se sont entendues sur un compromis de prix. Mais le nouveau comité directeur du club, élu la semaine passée, l'avait remis sur le tapis, vexé de la perte de subvention de 15 000 € annoncé par Grand-Cognac.

« On trouve ça injuste par rapport aux actions que nous menons. Mais, nous avons décidé finalement de ne pas revenir sur cet accord et de ne pas bloquer les projets de Grand-Cognac, comme les nôtres, d'aller de l'avant », indique Gérard Seguin.

Le Paléosite s'offre un lifting

SAINT-CÉSAIRE (17) Samedi dernier, a été inaugurée la salle morphologique actualisée du centre préhistorique. Un investissement qui vise à relancer la fréquentation du site créé en 2005

ARNAUD BERTRAND

A l'entrée du Paléosite, à Saint-Césaire sur la route entre Saintes et Cognac, une question accueille le visiteur : « D'où venons-nous ? ». Une autre interrogation pourrait aujourd'hui tout autant se poser : « Où va le Paléosite ? ». Dans le sens de la marche, à en croire Dominique Bussereau. Le président du Département de Charente-Maritime, collectivité propriétaire des lieux, est venu samedi matin pour une visite guidée des nouveaux aménagements du site créé en 2005. L'ancien ministre s'est prêté au jeu de la nouvelle salle « Morpho » du Paléosite, qui permet de se comparer à son équivalent néandertalien. Plus interactive, moins cadencée, avec de nouveaux ateliers et des contenus enrichis par des spécialistes de renom, la salle est la grande nouveauté de 2017.

« Le lieu doit évoluer »

Un investissement de 120 000 euros du Département maritime, jugé « nécessaire » pour dynamiser un site dont la fréquentation stagne depuis trois ans, autour de 42 000 entrées (dont 12 000 scolaires). « On reste dans la moyenne des sites de préhistoire français », précise Vincent Armitano-Grivel, PDG de la société Sogecie à qui le Département de Charente-Maritime a délégué la gestion dès l'inauguration.

On se rappelle qu'alors Dominique Bussereau ne comptait pas parmi les premiers soutiens du Paléosite qui avait coûté 12 millions d'euros, financé à 60 % par la Charente-Maritime. « Mais à cette époque, on avait les moyens. Aujourd'hui, on est beaucoup moins riche, dit-il. La question qui se pose pour ce type de lieu est celle de la pérennité. Elle s'est posée pour le Futuroscope ou Vulcania. Il faut que le lieu évolue pour susciter une seconde visite et donner l'envie aux autres de venir. »

Pas d'objectifs chiffrés, pour l'heure, en terme de fréquentations. « On est dans une phase de diagnostic », souligne Boris Sallaud, directeur Culture, sport et animation au Département de Charente-Maritime depuis fin 2016. Pour le Département et le directeur, le Paléosite doit s'inscrire « dans une stratégie globale » des sites patrimoniaux gérés par le Département : la Citadelle de Brouage, le Fâ au Barzan, la Cité de l'huître…

En 2010, à Saint-Césaire, le Département maritime avait financé à hauteur de 380 000 euros une nouvelle scénographie s'appuyant sur les décors du film « Ao, le dernier Néandertal ». Le nombre de visiteurs avait connu un rebond. « Depuis dix ans, les extérieurs ont été transformés », fait valoir Vincent Armitano-Grivel. Un bac de fouilles a été installé l'an dernier, de nouvelles répliques d'animaux sont apparues dans l'entrée et le « camp sapiens » et ses huttes sont depuis cette année accessibles au public.

4 millions d'euros pour le CEA

Le retour d'archéologues et de scientifiques, en 2013, pour des fouilles sur le gisement de « La Roche à Pierrot », lieu de découverte de Pierrette qui a inscrit Saint-Césaire sur la carte des sites préhistoriques internationaux, a redonné sa dimension scientifique au Paléosite.

Qui attend une confirmation avec l'arrivée prévue sur l'un des parkings d'un Centre d'études et d'archéologie (CEA) de 2 000 m² pour un montant de 4 millions d'euros d'investissement. Un centre qui doit accueillir les collections du Département et les personnels du Service départemental d'archéologie actuellement à Saintes. Le choix de l'architecte devrait être connu prochainement pour un chantier programmé en 2019. « Si on nous le demande, nous continuerons à investir dans ce lieu, dit Dominique Bussereau. On a foi dans l'avenir du Paléosite. » Et le président a de la suite dans les idées. « Pourquoi ne pas aller plus loin avec une visite en 3D des fouilles ? »

LE SITE EN CHIFFRES

855 000
C'est, en euros, le budget de fonctionnement pour 2017, dont 500 000 euros dédiés à la gestion, pour 380 000 euros de recettes. « Les lieux culturels ne sont pas faits pour gagner de l'argent. On n'est pas forcément bénéficiaire mais ça vise à s'améliorer », note Dominique Bussereau. Les entrées représentent 51 % d'un chiffre d'affaires porté par la restauration et la boutique.

Le Paléosite, ouvert du 1er avril à la Toussaint au grand public, emploie cinq permanents, sept contrats longs et une demi-douzaine de saisonniers durant l'été.

Kumbawa a accueilli la délégation, dont le président du Conseil départemental de Charente-Maritime Dominique Bussereau et le maire saintais Jean-Philippe Machon. PHOTO A. B.